



Marseille, le 16 avril 2020

Monsieur le Préfet,

Nous souhaitons attirer votre attention sur la situation de nos élèves issus de familles défavorisées et vous demander d'intervenir pour faciliter l'aide à ces populations qui se retrouvent dans des situations où la question de la continuité alimentaire se pose depuis déjà plusieurs semaines avec acuité.

Après un mois de confinement, la crise inédite provoquée par la pandémie du COVID19, traumatisante pour l'humanité toute entière, accroît les inégalités et exacerbe les fractures sociales. À Marseille, sans doute plus que dans n'importe quelle autre grande ville française, la pauvreté de tout un pan de cette population, par le mal logement, par le chômage ou par la précarité de l'emploi, ces inégalités s'expriment jusqu'à l'urgence vitale ! Des centaines de familles sont privées des ressources suffisantes pour se nourrir et vivre dignement.

Après une période les premiers jours où cette solidarité s'est mise en place grâce à l'engagement des associations, de collectifs, et des enseignant-es, la municipalité a fini par permettre la diffusion de colis alimentaires à partir des écoles.

Pour le SNUipp-FSU, il aurait été inacceptable de se résoudre à l'indifférence et nous soutenons l'action engagée par ces collectifs qui au nom des valeurs de solidarité et des Droits des enfants ont œuvré pour apporter une aide alimentaire d'urgence.

Ces enfants connaissent des situations où l'intervention des services publics est indispensable pour les aider à surmonter une crise qui au confinement dans des logements parfois très précaires ajoute celle du manque de nourriture.

Dans cette situation de crise, l'action des services publics doit être celle de la solidarité. A cet égard, nous regrettons les tentatives de dissuasion de telles actions. Nos collègues ont fait preuve de leur sens de la solidarité et de leur conscience professionnelle en s'intéressant à la situation de détresse des familles.

C'est ce maillage parti souvent des écoles qui permet de ne pas accentuer des situations déjà dramatiques.

Nous regrettons l'absence totale ou presque, d'organisation d'une aide institutionnelle. Ce silence assourdissant souligne le manque d'empathie institutionnelle et nos collègues ont très mal perçu quelques tentatives de dissuasion. Nous considérons que la misère de nos élèves doit être prise en compte par l'Education Nationale. La misère ne connaît pas de vacances ! Il est indispensable de mettre en place en lien avec les autres services de l'État et des collectivités locales des actions d'aide en leur direction.

Les aides apportées dans ce cadre sont d'autant plus indispensables que le tissu associatif est souvent peu développé dans les quartiers les plus défavorisés où de plus, les écoles et établissements scolaires restent les derniers pans de services publics.

La Mairie a d'ailleurs dans plusieurs situations, contacté des écoles en les autorisant à utiliser les écoles pour ces distributions alimentaires car les enseignant-es volontaires sont dans cette situation ceux qui connaissent les familles notamment lorsqu'elles ne sont pas en lien avec des services sociaux, et peuvent aider à l'identification des besoins.

Il est indispensable que la Mairie affecte l'ensemble des budgets affectés à la restauration scolaire pour la période de fermeture des écoles à cette aide soit en reversant ces sommes à la CAF soit en prenant en charge les enfants des familles qui bénéficient de la gratuité et des demi-gratuités, et ceux qui en sont exclus. Elle vient d'annoncer qu'elle s'adresse à son prestataire Sodexo pour livrer des repas aux enfants les plus défavorisés. C'est une première réponse qui doit s'adresser à toutes les familles qui en ont besoin.

Nous demandons car c'est une condition sine qua non, qu'un soutien logistique, au plan humain et matériel se fasse dans des conditions sanitaires qui ne mettent personne en danger. Les acteurs de terrain doivent être équipés de masques, gants, gel hydro alcoolique, pour garantir leur sécurité.

Nous avons bien conscience que cette action d'urgence est un premier acte indispensable, et qu'il faut que les familles puissent effectuer elles-mêmes leurs achats et vivre dignement sans dépendre d'actions qui les obligent à venir demander des colis alimentaires. Selon les annonces de Monsieur le Président de la République, l'aide qui devrait être versée aux familles percevant des APL, des RSA, ou des ASS n'arrivera qu'à la mi-mai. Elle ne couvrira pas l'ensemble des besoins de ces familles puisqu'elle est limitée à 150€ par adulte célibataire et 100€ par enfant de moins de 16 ans. Ces familles ne tiendront pas encore un mois sans une aide concrète qui de plus sera insuffisante pour couvrir les besoins de toute cette période.

Au-delà de ces secteurs où la crise a amplifié brutalement la précarité, nous savons aussi que partout dans le département des familles ont vu leurs revenus brutalement amputés de plusieurs centaines d'euros en raison de leur statut (auto-entrepreneur, employé de petites structures, chômage partiel,...), et se retrouvent en situation compliquée. La crise sanitaire qui nous frappe est à l'origine de situations catastrophiques. Il est urgent de réagir et d'œuvrer à tous les niveaux de responsabilité à la solidarité collective. Cette crise a mis au jour les défaillances des politiques d'austérité vis-à-vis des services publics dont celui de la santé. Il est temps aujourd'hui d'aller au-devant des situations les plus dramatiques.

Dans l'attente que vous portiez à ce courrier toute l'attention qu'il mérite, nous vous prions de croire à notre engagement dans la défense des solidarités, et vous prions d'agréer l'expression de notre respectueuse considération.

Virginie Akliouat
Secrétaire Générale du SNUipp-FSU 13

